

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 204/2022

AUX ETABLISSEMENTS RALPH SERVICE PRINT R.S.Print

Après avoir reçu le contrat du marché n° 007/MINEPST/CABMIN/CGPMP/2022, conclu avec le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique, pour un montant total hors taxe de francs congolais cent deux millions huit cent soixante-un mille neuf cent nonante-cinq, soixante-neuf centimes (CDF 102.861.995,69) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 04/08/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Raymond M. YUMBA
Directeur Général a.i.